

Nom : *Lihoreau*

Prénoms : *Victor Elie* **Surnoms :**

Numéro matricule du recrutement : *333*

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le *8 Mai 1892*, à *Vernantes*, canton de *Longue*, département de *Maine et Loire*, résidant à *Vernantes*, canton de *Longue*, département de *Maine et Loire*, profession de *cultivateur*

fil(s) de *Jean Désiré* et de *Pauline Anne*, domiciliés à *Vernantes*, canton de *Longue*, département de *Maine et Loire*

Marié à

SIGNALEMENT.

Cheveux : *ch. clair*
Yeux : *châtain* Renseignements physiologiques complémentaires : *lèvre petite*

Front. Inclinaison : *haut*
Hauteur : *haut*
Largeur :
Dos : *rectiligne* Taille : *1 mètre 4* centimètres.
Base :
Hauteur : Taille rectifiée : *1 m.* cent.
Saillie :
Largeur :
Visage :
Marques particulières :

Degré d'instruction : *0*

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	au CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
<i>Armée active.</i> <i>31^e Rég^t d'Inf^{te} Orléans.</i> <i>4^e esc^{ad} d'infanterie</i>		<i>4.624</i> <i>p. 685.</i>
<i>Armée territoriale et sa réserve.</i>		

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° *74* de la liste du canton de *Longue*

Classé dans la *1^{re}* partie de la liste en *1913*..

Classé dans la *1^{re}* partie de la liste en *19*..

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Condamné par le Cat conseil de Baugé, le 15 novembre 1909, à 3 jours (sursis) pour violence et voies de fait. (condamnation non avenue (Art. 1. du 26-8-1891))

Incorporé à compter du 8 Octobre 1913. Arrive au corps le dit jour.

Passé au 4^e Régiment d'Infanterie le 3 Mai 1914 (D^o du G^o Comm^o le 9^e Division d'Infanterie n° 85/9. du 16 Avril 1914. Disparu le 22 Août 1914 à Sigüela (Belgique) Avis du Ministère de la Guerre n° 6749 du 29 Mars 1917. Décès fixé au 22 août 1914 par jugement déclaratif de décès rendu par le Tribunal de Baugé le 14 Sept. 1920.

Mort pour la France

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

CAMPAGNES.	BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.
<i>Contre l'Allemagne : du 2 Août 1914 au 22 août 1914.</i>	

PÉRIODES D'EXERCICES.

Réserve. ...	1 ^{re} dans l., du .. au ..
	2 ^{de} dans l., du .. au ..
Supplémentaires	dans l., du .. au ..
Armée territoriale.	1 ^{re} dans l., du .. au ..
	Supplémentaires dans l., du .. au ..
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	Du .. au ..
	Du .. au ..

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

pièces au Recrutement

Paris et Limoges. — Imp. et libr. milit. Henri CHARLES-LAVAUZELLE. — N° 1101 ml.